



Après une année blanche, retrouvons un peu de convivialité. A titre exceptionnel, Le club organise un deuxième séjour.

*En cette fin d'été, nous vous proposons de nous retrouver à Méolans Revel, petit village proche de Barcelonnette, Point idéal pour la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses cols mythiques. La proximité du lac de Serre-ponçon sera appréciable en cas de météo incertaine. Nous serons hébergés en chambre double au village de vacances Lou Riouclar *****

Au programme : 2 journées cyclotouristes avec pour les plus aguerris un passage sur la route la plus élevée d'Europe 2802m....

Ce séjour, en pension complète (à l'exception du déjeuner du premier jour) fait l'objet d'une participation financière significative de notre club. Il est demandé la contribution suivante : Licencié 120 à 150€ Non licencié:210€. (Assurance annulation covid incluse)

Le nombre de place est limité à 40 personnes, supplément chambre individuelle 50 €. en fonction de la disponibilité. Les inscriptions seront prises en compte, dans l'ordre d'arrivée et pourront être clôturées avant la date limite

Toute annulation non justifiée par une raison grave ou non couverte par l'assurance souscrite par le club entrainera des pénalités financières:

✂ -----

Famille:

Nombre de participants: Licencié non licencié

Chambre individuelle souhaitée (supplément 50€) (sous réserve de disponibilité)

Document à retourner avant le 15 Février 2021 à:

Bruno BLANCHET, 45 rue du Jacquin 38140 APPRIEU, accompagné de deux chèques bancaires à l'ordre du VTV d'un montant de 50 € par participant licencié, 70€ non licencié

Le premier sera encaissé à l'inscription, le deuxième au 1^{er} mai. Solde à régler en fin de séjour ()Toute inscription implique l'acceptation des conditions d'annulation*